



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 70333

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la dimension insuffisante que connaît manifestement la formation aux premiers secours en France. Il n'est pas question ici de la qualité de la formation mais du nombre de personnes qui la suivent chaque année. Ce phénomène n'est pas récent et notre pays connaît un retard structurel par rapport à certains de nos voisins où, par exemple, le secourisme fait partie des matières enseignées aux élèves dans les établissements scolaires. Malgré certaines mesures récentes visant à accroître le nombre de personnes formées, nos rues comptent beaucoup moins de personnes formées qu'aux Etats-Unis ou en Scandinavie, par exemple. L'intervention des secouristes apparaît clairement si l'on compare le taux de survie des personnes victimes d'accidents cardiaques en France et dans ces pays où il est possible en outre de trouver des défibrillateurs semi-automatiques dans les cabines téléphoniques ou les lieux fréquentés par le public. Il le remercie donc de bien vouloir indiquer toutes mesures qui pourraient être prises afin de donner une impulsion significative à la formation aux premiers secours en France, y compris en incluant l'éducation nationale dans cette démarche.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70333

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7034